

77^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

POINT 112 DE L'ORDRE DU JOUR

« MESURES POUR ÉLIMINER LE TERRORISME INTERNATIONAL »

NEW YORK, LE 4 OCTOBRE 2022

DECLARATION DU TOGO

Prononcée par M. Manzi KARBOU,

Conseiller

Monsieur le Président,

Je voudrais, avant tout propos, vous exprimer à vous et l'ensemble des membres du bureau, mes plus sincères félicitations pour votre élection pour conduire les travaux de notre Commission. Ma délégation vous souhaite plein succès et vous assure de son soutien dans l'accomplissement de votre tâche.

Le Togo reste solidaire des déclarations prononcées par le Nigeria, la République Islamique d'Iran et l'Arabie Saoudite, respectivement au nom du Groupe africain, du mouvement des non alignés et du Groupe des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, et voudrait faire les remarques suivantes à titre national.

Monsieur le Président,

Le Togo condamne avec la plus grande fermeté et sans équivoque toute attaque et activité terroriste ou en lien avec le terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations.

Qu'il soit l'expression d'un groupe aux idées fondamentalistes ou extrémistes, qu'il émane de gouvernements ou qu'il soit le fait d'une mouvance révolutionnaire, aucun acte terroriste ne peut

se justifier. C'est pourquoi mon pays invite la communauté internationale à condamner non seulement les exécutants mais aussi toute personne, entité ou organisation qui, de près ou de loin a participé, facilité ou rendu possible la commission d'actes terroristes.

Par ailleurs, l'émergence d'un terrorisme international sur le continent africain notamment, doit renforcer notre conviction que le phénomène terroriste ne peut et ne doit d'aucune façon être associé à aucune religion ou groupe ethnique.

Ces dernières années, l'Afrique est le continent qui souffre le plus durement de l'influence des différentes nébuleuses terroristes. Elle en paie un lourd tribut. Aux conséquences sociales et économiques déjà importantes, s'ajoute un risque accru de voir le terrorisme et l'extrémisme violent exacerber les conflits en Afrique et contribuer à affaiblir les Etats touchés sur les plans de la sécurité, de la stabilité, de la gouvernance et du développement.

Monsieur le Président,

Mon pays s'inquiète également des liens très étroits qui se nouent entre les mouvements terroristes et les groupes criminels transnationaux. Comme le relevaient déjà les Nations Unies en 2018, le lien en constante évolution entre le crime et le terrorisme, allant de simples accords à des relations symbiotiques complexes, exige une plus grande compréhension pour briser le flux illicite d'argent provenant du marché noir. Quatre années plus tard, l'implication de groupes terroristes dans des activités criminelles lucratives telles que le commerce des ressources naturelles et la traite des êtres humains est très développée alors que des groupes criminels, eux, se joignent aux terroristes et fournissent des services tels que la contrefaçon, le commerce des armes et aident parfois à faire passer des terroristes d'un pays à un autre.

Ces différentes violations flagrantes du droit international doivent être identifiées, répertoriées et punies. C'est pourquoi mon pays encourage vivement et apporte son ferme soutien à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et exhorte les différents partenaires et contributeurs à fournir toute l'assistance nécessaire aux États Membres en proie à ces différentes menaces.

Ma délégation félicite également le Secrétaire général pour son rapport sur les « Mesures visant à éliminer le terrorisme international » contenu dans le document A/77/185. Elle salue le succès du 7^{ème} examen de la Stratégie antiterroriste des Nations Unies et émet le vœu que le prochain examen, qui se tiendra l'année prochaine, mette encore plus l'accent sur les questions telles que le retour des combattants terroristes étrangers, l'utilisation des technologies de l'information à des fins terroristes ou encore l'épineuse question de la propagation des discours de haine.

Monsieur le président,

Le Togo voudrait saisir cette opportunité pour renouveler ses remerciements au Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies qui œuvre inlassablement et très efficacement à ce combat contre la terreur à travers ses différents programmes. Grâce à son appui, mon pays a amorcé la mise en place d'une feuille de route nationale de protection des cibles vulnérables aux attaques terroristes et s'apprête à concevoir et implémenter une cellule de fusion des informations, pratiques et curricula nationaux de lutte contre le terrorisme, en se basant sur le répertoire de bonnes pratiques mis à disposition par le Bureau.

C'est également le lieu pour nous d'exprimer la gratitude du gouvernement togolais aux différents partenaires qui accompagnent le pays dans son engagement contre la menace terroriste. Avec le soutien de ces partenaires, mon pays a abrité les 23 et 24 mars 2022 le premier Sommet panafricain sur la cybersécurité, tenu à Lomé. Ce Sommet s'est achevé par une déclaration qui est un véritable compendium d'engagements en faveur de la lutte contre les cybermenaces.

Face à la menace terroriste persistante et aux défis sécuritaires, le Togo s'est également doté, en juillet dernier, d'une cellule d'analyse de risques qui permettra à mon pays de recevoir des informations sur les menaces terroristes d'autres pays, qui seront ensuite analysées par des experts sur place afin d'anticiper dans la prise de décisions visant à enrayer ou minimiser le danger.

Cette étape est également importante pour les Etats signataires de l'Initiative d'Accra que mon pays invite instamment les partenaires à soutenir.

Monsieur le Président,

Mon pays reste convaincu que la lutte globale contre le terrorisme gagnerait en efficacité si la communauté internationale s'accordait sur la définition précise de la notion de terrorisme et identifie, dans un instrument juridiquement contraignant, sur ses différentes manifestations de ce fléau.

C'est pourquoi je voudrais vous assurer du soutien plein et entier du Togo au travail accompli par le Comité spécial chargé de l'élaboration d'une convention générale sur le terrorisme international.

Nous réitérons la nécessité de doter le monde d'une convention devant servir de levier pour la lutte contre le terrorisme international et soutenons donc tous les efforts consentis à cette fin.

Je vous remercie.